



CONTRAT OEUFS les œufs de Saint Michel

De Mai à Décembre 2018



AMAP En Seine, brin d'Orge !
<http://enseinebrindorge.fr/>

Livraison le **2ème jeudi de chaque mois** de 19h45 à 20h30
Aux Travées à Juvisy (à côté des pompiers) par M. Renard ou son représentant

Contrat direct producteur-consommateur : En pré-achat, pas d'intermédiaires, des consommateurs volontaires se chargent d'organiser les commandes et distributions. Engagement réciproque : prix transparents et équitables, échanges entre producteurs et consommateurs, élevage respectueux de l'environnement. Ce contrat est organisé par l'association «AMAP En Seine, brin d'Orge !» à ce titre régi par les statuts de l'association et le règlement intérieur.

Chèque à l'ordre de : Les œufs de St Michel.

Le chèque sera remis par l'association à l'agriculteur dès la première livraison.

Contrat signé et chèque à remettre à Dominique Leterme le jeudi soir aux Travées de 19h15 à 20h30.

Prévoir ses propres boîtes pour le transport des oeufs.

La commande s'effectue par lot mensuel de 6 ou 12 oeufs et la quantité reste identique sur la durée du contrat.

Ce contrat instaure un partenariat entre

Nicolas RENARD, aviculteur à Saint Michel dans le Loiret (86 rue Jules César 45340 Saint Michel) SIRET 53199653600029

Ses poules rousses (ou poules fermières) passent leurs journées en plein air et leurs nuits en poulailler. Elles sont nourries au grain concassé (70% de blé et 30% de maïs) et ont un apport de sable calcaire pour durcir la coquille de leurs oeufs qui sont d'une couleur beige rosé. Elles pondent sur 8 à 9 mois dans l'année mais nous aurons des oeufs en continuité.

ET l'adhérent à jour de sa cotisation à L'AMAP de Juvisy "En Seine, Brin d'Orge"

Nom :

N° adhérent :

Prénom :

Tel fixe :

courriel :

Tel mobile :

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

- Je produis une grande partie du blé et du maïs qui nourrissent mes poules. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix. Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents.
- Je m'engage pour une fraîcheur des oeufs sur 4 semaines à partir du jour de ponte (3 à 5 jours avant la livraison)
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie, etc.).
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite qui peut être organisée avec le coordinateur.
- Sauf indication contraire, les oeufs seront livrés chaque 2ème jeudi du mois aux Travées

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes oeufs pour la durée totale de mon contrat.
- Je viens les récupérer lors de la livraison aux Travées **en apportant mes propres boîtes**. En cas d'empêchement, un tiers peut récupérer mes oeufs. Sinon je sais qu'il n'y aura pas de report le mois suivant.

signature producteur ou son représentant

signature adhérent ESBO

De Mai à Décembre 2018 (8 mois)	QUANTITE	PRIX TOTAL
Lot de 6 œufs à 2€		
Lot de 12 œufs à 4€		
	Total	